

RER toulonnais : terminus pour la concertation

- SAINT-TROPEZ
- VIE LOCALE
- SNCF
-

PAR C. G. Mis à jour le 18/10/2019 à 10:29 Publié le 18/10/2019 à 10:29



Les arbitrages de la ministre des Transports sont attendus pour le premier trimestre 2020. doc. P. Bl.

La phase de consultation publique menée par SNCF réseau s'achève demain. Mardi soir, la réunion de clôture a permis de faire la synthèse des avis recueillis et de présenter des contre-propositions

Avec ses réunions publiques, ses thématiques, ses ateliers et ses permanences, c'est une lourde phase de concertation qui touche à sa fin. Il faut dire que l'enjeu est de taille, puisqu'il s'agit de déterminer quelle sera la politique ferroviaire pour les décennies à venir.

À quelques jours de la fin de la concertation ⁽¹⁾, SNCF Réseau a compté 1500 participants aux réunions et 200 contributions. Mardi soir, il y avait encore du monde à la Maison des services publics de Sainte Musse pour la réunion de clôture. À la clé, encore une fois, des échanges riches, parfois vifs, mais toujours pertinents.

LIGNE NOUVELLE OU RER TOULONNAIS ?

Durant les quatre mois de concertation il n'a pratiquement pas été question de grande vitesse, ou de « rapprocher » Toulon et Nice de Paris. Pourtant, la concertation porte bien sur la « ligne nouvelle Provence Côte d'Azur » (LNPCA), terme qui a remplacé le projet « Ligne à grande vitesse » qui avait cristallisé beaucoup d'oppositions, surtout dans le Var.

Au cours de la réunion, on a plutôt parlé des « trains du quotidien » (comprendre : ceux que l'on prend pour aller travailler ou pour ses loisirs), de navette toulonnaise voire de « RER toulonnais ».

C'est que la concertation menée cette année ne porte que sur les phases 1 et 2 du projet de LNPCA, qui se concentrent sur l'amélioration du service existant. En clair : la partie la moins clivante du dossier.

Un procédé qui ne plaît pas à toutes les associations, qui dénoncent un « saucissonnage » du projet.

QUEL IMPACT AUTOUR DE TOULON ?

Dans l'aire toulonnaise, la phase 1 prévoit le développement d'une « navette toulonnaise » (certains élus préfèrent le terme de RER toulonnais). Ceci implique des aménagements sur trois sites :

À Carnoules (terminus est), création d'une gare de retournement et de voies de remisage.

À La Pauline, il faut régler la question de la bifurcation de la ligne qui rejoint Hyères. Une « bretelle » doit y être aménagée. Au fil de la concertation, l'hypothèse « saut-de-mouton » (passage sur un pont) a été supplantée par le scénario « terrier » (passage en souterrain) qui présente le double avantage d'être moins coûteuse et nécessitant moins d'expropriations.

À l'ouest de Toulon, le choix du terminus pose plus de difficultés. L'hypothèse Ollioules est rejetée par des associations et la municipalité. Le site de La Seyne présente des avantages, mais priverait les communes plus à l'ouest (Bandol, Sanary...) d'un accès aux navettes. D'autres pistes ont été évoquées et feront l'objet d'une analyse : réaliser une gare aux Playes ou encore aller jusqu'à Saint-Cyr.

ET À TOULON ?

Le projet ne prévoit pas de réalisations spéciales à Toulon. Certains riverains l'ont déploré, dénonçant une situation de saturation dans le quartier.

À noter que le projet de gare à Sainte Musse est toujours d'actualité, mais ne s'inscrit pas dans le projet LNPCA puisqu'il est financé par le Contrat de plan Etat-Région. Cette nouvelle halte, située à la hauteur de l'hôpital, doit être mise en service fin 2022.

ET MAINTENANT ?

La concertation s'achève demain, mais ça ne signifie pas que les travaux vont démarrer bientôt.

Désormais les comités territoriaux puis le comité de pilotage vont se réunir afin de finaliser le bilan de la concertation. Les préconisations seront regroupées dans un « dossier ministériel ». L'arbitrage de la ministre des Transports est attendu pour février 2020 permettant ensuite de préparer le dossier d'enquête publique (15 000 pages).

« *Il va falloir aller vite en raison du calendrier électoral* », a prévenu Jean-Marc Illes, « chef de la mission LNPCA », qui table sur en enquête publiée mi-2021, soit avant la « trêve » qui précède traditionnellement la campagne présidentielle.

De quoi laisser espérer des aménagements à l'horizon 2026.